

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA MAIRIE D'ANTIGNY
N°16**

Séance du 25 mars 2021

L'an deux mil vingt-et-un, le jeudi 25 mars 2021 à 20h30, le Conseil Municipal de la mairie d'ANTIGNY, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Vincent LAUER, Maire.

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
14	13	13
		Pour : 13
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Etaient présents :

Mme BEAUR Emmanuelle, M. CERISIER Vincent, M. CHABAUTY Alexandre, Mme CHARTRIN Noémie, M. CHASSAT Alexandre, M. LAUER Vincent Maire, M. LEFOULON Christophe 1er Adjoint, Mme NEUVY Violaine, Mme SERRAZ Cynthia 2ème Adjointe, M. SOYER Thierry, Mme TESSIER Sylviane, M. THABUTEAU Aurélien, Mme THEUTTHOUNE Gisèle 3ème Adjointe

Procuration(s) :

Mme DHYEVRE Caroline donne pouvoir à M. CERISIER Vincent

Etai(en)t absent(s) :

Date de la convocation
16 mars 2021

Etai(en)t excusé(s) :

Mme DHYEVRE Caroline

Date d'affichage
16 mars 2021

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

26 mars 2021

A été nommé(e) **secrétaire de séance** : M. CHABAUTY Alexandre

et publication du

26 mars 2021

AFFECTATION DES RESULTATS 2020

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Vincent LAUER, Maire, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2020 le 25 mars 2021.

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2020

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	110 027,11
- un excédent reporté de :	198 362,74
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	308 389,85
- un déficit d'investissement de :	34 829,75
- un déficit des restes à réaliser de :	24 825,73
Soit un besoin de financement de :	59 655,48

DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2020 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2020 : EXCÉDENT	308 389,85
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	59 655,48
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	248 734,37

RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DÉFICIT 34 829,75

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à ANTIGNY

Maire Vincent LAUER



AR PREFECTURE

086-21860062-20210325-BP_2021-BF
Regu le 06/04/2021